



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

AVIS PUBLIC

CHASSE AU GROS GIBIER DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

Message important à tous les chasseurs

La période de chasse au gros gibier dans la réserve faunique des Laurentides (RFL) débutera le mardi 1^{er} octobre au lever du soleil et se poursuivra jusqu'au dimanche 20 octobre 2019 au coucher du soleil. Toutefois, pour les zones 6, 8, 12, 14, 15, 30 et 43, la chasse débutera le samedi 31 août et se terminera le dimanche 20 octobre 2019. Les chasseurs qui souhaitent y participer doivent remplir le formulaire prévu à cette fin disponible à l'adresse indiquée ci-dessous ou sur le site Web de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan au www.mashteuiatsh.ca. La date limite de réception des formulaires est le **mardi 28 mai 2019 à 16 h 30.**

INSCRIPTION

Formulaire disponible à la réception du 1671, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh
ou sur le site Web www.mashteuiatsh.ca

Du 14 au 28 mai 2019 durant les heures de bureau :
du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
et le vendredi de 7 h 45 à 12 h
ou faire parvenir votre formulaire par courriel à :
dpt@mashteuiatsh.ca

La sélection des équipes pour la chasse dans la RFL aura lieu le **mercredi 29 mai 2019 à 18 h 30**, à la salle communautaire de Mashteuiatsh. La présence d'au moins un chasseur par équipe inscrite ou d'un représentant est requise pour confirmer l'inscription. Le représentant doit détenir une procuration contenant les informations suivantes, pour la personne absente et lui-même : date, nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone et motif de la procuration.

Seuls les chasseurs inscrits à la sélection des équipes sont invités à y participer.

Il est important de prendre note que pour être admissible, le chasseur doit accepter les conditions pour cette chasse émises par la direction Droits et protection du territoire et qui seront transmises lors de la sélection des équipes. Les membres choisis pour la chasse dans la RFL n'auront pas accès à la première période de chasse sur le reste de Tshitassinu.

Cette activité de chasse dans la RFL se déroulera sous la surveillance des agents territoriaux. L'activité doit être pratiquée dans le respect du Code de pratique sur les prélèvements fauniques.

Niaut!

**Direction Droits et protection du territoire
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan**

AFFICHÉ LE 14 MAI 2019



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan



CHASSE AU GROS GIBIER DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES (SUD DE TSHITASSINU)

Formulaire d'inscription 2019

| | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Nom : _____ | Nom : _____ |
| Adresse : _____ _____ | Adresse : _____ _____ |
| Téléphone : _____ | Téléphone : _____ |
| Numéro de bande : _____ | Numéro de bande : _____ |
| Adresse courriel : _____ _____ | Adresse courriel : _____ _____ |



* La sélection aura lieu le 29 mai 2019 à 18 h 30, à la salle communautaire de Mashteuiatsh.

Important

- Afin d'être admissible, l'un des deux membres de l'équipe doit obligatoirement être présent lors de la sélection ou son représentant doit posséder une procuration en bonne et due forme;
- Les membres des équipes choisies pour la chasse dans la réserve faunique des Laurentides n'auront pas accès à la première période de chasse sur le reste de Tshitassinu;
- Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre permis de possession d'armes à feu ou votre permis de possession et d'acquisition d'armes à feu est valide en tout temps;
- Tout formulaire mal rempli et toute candidature incomplète seront automatiquement rejetés;
- Seules les personnes qui répondent à l'ensemble des critères d'admissibilité pourront participer à l'attribution des zones;
- Une confirmation par courriel ou par téléphone vous sera faite afin de confirmer votre inscription.